



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du mardi 15 mai 2018  
19 heures 00

-----

GF/SP

N° 002282

Demande de subvention - Intervention urgente sur trois tableaux de la chapelle du Rosaire de la basilique Sainte-Anne.

Affiché le :

Le mardi 15 mai 2018 à 19 heures 00 le Conseil Municipal, convoqué le mercredi 09 mai 2018, s'est réuni au nombre de ses membres prescrits par la Loi, dans la SALLE DU CONSEIL MUNICIPAL, sous la Présidence de **Dominique SANTONI**, Maire.

**ETAIENT PRÉSENTS** : Mme Dominique SANTONI (Maire d'Apt), M. Jean AILLAUD (1er Adjoint), M. André LECOURT (3e Adjoint), Mme Emilie SIAS (4e Adjointe), M. Cédric MAROS (5e Adjoint), Mme Véronique ARNAUD-DELOY (6e Adjointe), M. Patrick ESPITALIER (7e Adjoint), Mme Marcia ESPINOSA (8e Adjointe), M. Yannick BONNET (9e Adjoint), Mme Isabelle TAILLIER (Conseillère Municipale), M. Frédéric SACCO (Conseiller Municipal), Mme Sandrine BEAUTRAIS (Conseillère Municipale), M. Laurent DUCAU (Conseiller Municipal), M. Sébastien CHABAUD (Conseiller Municipal), Mme Laurence GREGOIRE (Conseillère Municipale), M. Jean-Claude ALLAMANDI (Conseiller Municipal), Mme Isabelle MORARD-PONTET (Conseillère Municipale), M. Jean-Louis CULO (Conseiller Municipal), M. Pascal CAUCHOIS (Conseiller Municipal), Mme Fatima ARABI (Conseillère Municipale), Mme Marie-Christine KADLER (Conseillère Municipale), Mme Isabelle PITON (Conseillère Municipale), Mme Solange BECERRA (Conseillère Municipale), M. Christophe CASTANO (Conseiller Municipal)

**ONT DONNÉ PROCURATION** : Mme Isabelle VICO (2e Adjointe) donne pouvoir à M. Jean AILLAUD (1er Adjoint), M. Jean-Louis DE LONGEAUX (Conseiller Municipal) donne pouvoir à M. Jean-Louis CULO (Conseiller Municipal), Mme Gaëlle LETTERON (Conseillère Municipale) donne pouvoir à M. Sébastien CHABAUD (Conseiller Municipal), M. Laurent GUICHARD (Conseiller Municipal) donne pouvoir à Mme Dominique SANTONI (Maire d'Apt), M. Henri GIORGETTI (Conseiller Municipal) donne pouvoir à Mme Marie-Christine KADLER (Conseillère Municipale)

**ABSENTS** : Mme Amel EL BOUYOUSFI (Conseillère Municipale), M. Christophe CARMINATI (Conseiller Municipal)

La séance est ouverte, Mme Isabelle MORARD-PONTET est nommée Secrétaire.

VOTES POUR : 29

VOTES CONTRE : 0

ABSTENTION(S) : 0

Madame le Maire rappelle au conseil municipal que la basilique Sainte-Anne constitue le premier centre d'intérêt patrimonial et touristique de la ville. À ce titre, la ville a engagé des travaux de restauration d'une partie du mobilier conservé dans ce lieu.

Madame le Maire rappelle également que la chapelle du Rosaire est fermée depuis plusieurs décennies et fait régulièrement l'objet de fuites par la toiture. Cette chapelle, construite au XVIIIe siècle, mériterait rapidement des travaux de restauration afin de pouvoir faire profiter les usagers de son très beau décor peint et de sa verrière.

Madame le Maire informe le Conseil municipal que suite aux divers épisodes pluvieux de l'hiver et du début du printemps, le taux d'humidité est particulièrement élevé dans cette chapelle cette année. Ceci a entraîné la dégradation subite d'un des trois tableaux accrochés dans cette chapelle. Les deux autres tableaux souffrant également de ce fort taux d'humidité, la Conservation Régionale des Monuments Historiques a préconisé un décrochage d'urgence de ces toiles.

Afin de faire procéder à cette intervention, dont le montant est de 3822 € HT, Madame le Maire sollicite auprès du conseil municipal l'autorisation de demander à la Direction Régionale des Affaires Culturelles, Conservation régionale des Monuments Historiques, une subvention d'un montant égal à 50% du montant hors taxe des travaux prévus, soit 1911 €

## **LE CONSEIL À L'UNANIMITÉ**

**CONSIDERE** qu'il est nécessaire d'intervenir rapidement afin d'assurer la conservation de ces trois toiles.

**DIT**, que la dépense est financée par les crédits inscrits à l'article 2161, de l'opération 1200 (investissement pour l'ancienne cathédrale Sainte-Anne), de l'exercice budgétaire 2018.

**AUTORISE**, Mme le Maire ou son représentant à effectuer toutes démarches pour solliciter une subvention d'un montant de 1911 € auprès de la Direction Régionale des Affaires Culturelles.

**AUTORISE** Madame le Maire ou son représentant à signer toutes pièces relatives à cette demande.

**POUR EXTRAIT CONFORME**

**LE MAIRE**  
**Dominique SANTONI**